

Comptes rendus — AG SMAI — 14 mai 2019

L'Assemblée Générale de la SMAI s'est déroulée le mardi 14 mai 2019 lors du congrès SMAI à Guidel plages. 56 personnes étaient physiquement présentes.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral et vote du quitus ;
- Rapport financier et vote du quitus ;
- Vote du tarif des adhésions ;
- Présentation des activités des groupes thématiques ;
- Proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration ;

L'assemblée générale a été suivie par une présentation d'opération postes par Flore Nabet.

Présentation du rapport moral

Le président, Thierry Horsin, a présenté le rapport moral synthétisant les différentes activités de la SMAI concernant l'industrie, le grand public, les conférences, les publications, l'enseignement... Le rapport moral a été adopté à l'unanimité moins 1 abstention. Il est disponible sur le site internet de la SMAI.

Présentation du rapport financier

Les comptes consolidés et le rapport financier de l'année 2018 ont été présentés par la trésorière, Simona Mancini. Les comptes et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Ils seront publiés dans le prochain numéro du journal Matapli.

Vote du tarif des adhésions

Suite à la présentation des comptes, Simona Mancini a proposé la reconduction des tarifs d'adhésions 2019 pour l'année 2020. Une nouveauté est l'adhésion couplée avec la SIF. Le tarif proposé pour cette adhésion couplée suit la même répartition que les autres adhésions couplées. Il est de 70€ décomposé en 45€ pour la SMAI et 25€ pour la SIF. Les tarifs des adhésions ont été adoptés à l'unanimité moins une abstention.

Présentation des groupes thématiques

Les activités des groupes thématiques MODE et SIGMA ont été présentées respectivement par Rida Laraki et Anthony Nouy.

Elections au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SMAI est renouvelé par tiers tous les ans, ce qui correspond à 8 membres depuis le passage à la Reconnaissance d'Utilité Publique. Suite à deux démissions, les deux premières personnes sur la liste complémentaire sont élues pendant la durée restante du mandat des démissionnaires. Douze personnes se sont présentées pour siéger au Conseil d'Administration.

Le vote s'est déroulé en deux actes. Un vote électronique via la plateforme Belenios a été mis en place du 24 avril au 7 mai 2019. Un vote papier, par bulletin secret, pour les personnes n'ayant pas pu voter électroniquement a eu lieu le 14 mai au congrès SMAI.

Le nombre total de votants est de 289 dont 6 votes blancs ou nuls. Les résultats sont les suivants :

- Thierry Horsin (sortant), 238 voix
- Anne-Laure Dalibard, 195 voix
- Amandine Véber, 182 voix
- Guillemette Chapuisat, 177 voix
- Nicolas Vauchelet (sortant), 177 voix
- Julie Delon, 175 voix
- Nicolas Forcadel, 135 voix
- Roberta Tittarelli, 117 voix
- Jérôme Lacaille (sortant), 107 voix
- Yann Demichel, 107 voix
- Rida Laraki, 79 voix
- Frédéric Barbaresco (sortant), 64 voix

Sont déclarés élus au conseil d'administration par ordre décroissant du nombre de voix : Thierry Horsin, Anne-Laure Dalibard, Amandine Véber, Guillemette Chapuisat, Nicolas Vauchelet, Julie Delon, Nicolas Forcadel, Roberta Tittarelli. Précisons qu'en cas d'égalité, le règlement intérieur stipule que la priorité est donnée à la personne la plus âgée. Jérôme Lacaille et Yann Demichel sont élus pour la durée du mandat restant des démissionnaires.

Le nouveau Conseil d'Administration complet est disponible sur la page <http://smai.emath.fr/spip.php?article103>.